



Foi et vision : il faut le voir pour le croire.

L'ÉOLIEN INDUSTRIEL SES MENSONGES ET SES NUISANCES

INDUSTRIE. La France sacrifie les uns après les autres ses plus beaux fleurons industriels, avec la complicité de ses dirigeants. Le nucléaire française va y passer comme tout le reste, au profit d'histrions et de profiteurs, étrangers pour la plupart, et avec la complicité de Bercy et de l'Élysée.

PAR **ANDRÉ POSOKHOW**, ADMINISTRATEUR DE LA FED

E Environ 7000 éoliennes industrielles ont été érigées en France à la fin de 2017. Après le Grenelle de l'environnement, ce sont la Transition énergétique du couple Hollande-Royal et les ambitions macronniennes qui promeuvent les Énergies Renouvelables (ENR) et qui nous menacent de 20 000 à 25 000 aérogénérateurs, doux nom technique des éoliennes, de plus !

Compte tenu des autorisations accordées ou sur le point de l'être, des régions comme la Champagne, la Picardie, la Bourgogne, le Languedoc ou un département comme l'Aveyron peuvent être considérés comme sinistrés pour au moins 20 ans.

En réalité l'éolien industriel, loin d'apporter une solution de premier rang à la problématique énergétique de la France, en constitue un boulet.

- Ses nuisances et ses retombées sur l'environnement constituent une menace pour les habitants de nos campagnes.
- Affaire financière, il est incompatible avec le bien commun et l'intérêt général.
- Enfin, il reflète étroitement une idéologie profondément hostile à notre société et à notre civilisation.

L'ÉOLIEN INDUSTRIEL ET LES CITOYENS

Un bobard, fallacieux et impudent mais efficace, des promoteurs pour placer leurs machines est celui d'une électricité éolienne de proximité et décentralisée. En réalité, les éoliennes produisent d'une manière éparpillée une électricité vendue à EDF et centralisée au sein du réseau national, voire européen.

Aujourd'hui, les aérogénérateurs en projet dépassent couramment les 200 m, soit les 2/3 de la Tour Eiffel ou 5 fois la hauteur des châteaux d'eau. Leur impact visuel représente une atteinte pesante à la beauté de nos paysages et également au patrimoine culturel et architectural de notre magnifique pays. Comme l'a écrit Jean-Louis Butré, président de la Fédération Environnement Durable (FED) dans son livre *Éolien, une catastrophe silencieuse* : « Les éoliennes, du fait de leur gigantisme, dévorent le paysage et cannibalisent l'espace. »

Les impacts sur l'environnement sont dévastateurs. Un parc éolien requiert un socle de béton de 1500 tonnes par machine qui restera pour l'éternité. Ce parc exige des voies d'accès élargies, des grillages de protection, des ateliers, des hangars. Il faut raser des haies, couper des arbres. Ce sont des espaces naturels considérables qui sont industrialisés et livrés inutilement à la cupidité des promoteurs, alors que l'urbanisation et la bétonisation de notre pays progressent à grands pas.

Un parc éolien fait du bruit et émet des infrasons. De nombreux riverains sont incommodés, voire rendus malades par la proximité de ces engins industriels. Les témoignages de certains d'entre eux sont impressionnants et ce sont des centaines d'études de scientifiques, d'acousticiens et de médecins qui, à l'étranger, démontrent l'existence de ces nuisances et leurs effets sur la santé des riverains.

Le rapport de l'Académie de Médecine de mai 2017 estime cependant que si l'éolien terrestre « ne semble pas induire directement des pathologies organiques, il affecte au travers de ses nuisances sonores et surtout visuelles la qualité de vie d'une partie des riverains ».

Ce rapport de l'Académie de médecine est important. Même s'il est prudent et nuancé, il constitue un pas de plus vers la reconnaissance du risque sanitaire de l'éolien, grossièrement nié en France par les promoteurs, les pouvoirs publics et leurs fonctionnaires.

En moyenne, les propriétaires de terrain encaissent au titre du bail qu'ils signent avec les promoteurs entre 5 000 et 10 000 € par éolienne et par an. L'oligarchie gouvernante affame les ruraux et certains se sauvent en bradant leurs terres et notre sol. Or, en cas de défaillance de la microsociété du promoteur qui contracte avec le propriétaire, celui-ci risque alors de se retrouver tout seul face à l'exigence de démantèlement des éoliennes en fin de vie et à des promoteurs défendus par des cabinets d'avocats spécialisés.

A priori, personne n'a envie d'investir dans un bien immobilier situé à proximité d'un parc éolien, ce qui ne peut qu'avoir des conséquences sur sa valorisation. Des témoignages écrits d'agents immobiliers et de notaires sont éloquentes. Des décisions de justice vont dans ce sens. Une étude récente réalisée en Angleterre par la *London School of Economics* sur une base statistique très large démontre la réalité de cette dépréciation que nient les promoteurs.

L'implantation d'éoliennes dans nos campagnes engendre des désaccords de fond entre les pour et les contre, des jalousies entre ceux qui en bénéficient et ceux qui en pâtissent. Ces désaccords débouchent sur des clivages humains jusque dans les familles et des rancoeurs profondes destinées à durer. Lettres anonymes, pneus crevés, munitions à sangliers dans les boîtes à lettres, menaces et injures en plein tribunal dont j'ai été personnellement témoin, prolifèrent.

L'ÉOLIEN INDUSTRIEL, LE BIEN COMMUN ET L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Le cadre de l'invasion éolienne actuelle est celui de la Loi sur la Transition énergétique (TE) de l'année 2015, lancée par ce fleuron de l'histoire politique française que fut le couple Hollande-Royal. Bornons-nous à en commenter simplement trois des principaux objectifs.

1. Diminuer la consommation de l'énergie de 50% en 2050 par rapport à 2012, alors que, depuis la crise de 2008, elle n'a baissé que de 0,06%/an avec une croissance du PIB de 0,6%/an, apparaît intenable.

2. Proposer la baisse d'un tiers de l'énergie nucléaire, soit l'arrêt en 10 ans de 23 des 58 réacteurs existants apparaît d'un irréalisme criminel.

3. Il serait absurde de vouloir réduire drastiquement les émissions de CO₂ de la France. Michel Gay rappelle dans son livre *Au diable les énergies renouvelables !* que, grâce au nucléaire et à l'hydroélectricité, notre électricité est produite à 90% sans CO₂. Nous sommes la nation prix d'honneur dans ce domaine et la TE nous traite comme le cancre.

Transition énergétique, ENR et éolien industriel sont inséparables. Le nucléaire et les énergies fossiles étant diabolisés, l'hydroélectricité ayant atteint ses limites de développement, les pouvoirs publics sont conduits à faire le choix idéologique de l'éolien industriel.

L'ADEME, organisme étatique de propagande en faveur des ENR et en particulier de l'éolien industriel, dans son rapport *Vers un mix électrique 100% renouvelable en 2050*, prévoit de multiplier par dix l'implantation d'éoliennes en 2050, pour représenter 63% de la production nationale d'électricité au lieu de 4 à 5%, ce qui représenterait au minimum 60 000 éoliennes, c'est-à-dire une éolienne tous les 10 km² du sol national.

Et, pourtant, écologie et éolien industriel sont incompatibles. Si l'on en croit l'écologiquement correct, l'éolien est un moyen de production propre et écologique. Rien n'est plus faux et l'éolien est un gros producteur de CO₂ et de pollution.

Comme le souligne J. L. Butré, le faible rendement de l'éolien conduit à compenser les baisses de production par l'utilisation de centrales thermiques au gaz et, en Allemagne, au charbon et même au lignite, hautement polluantes.

L'éolien industriel est néfaste pour notre économie, car ce n'est pas une énergie à haut rendement.



Les bords de mer seront eux-mêmes pollués.

La production d'électricité éolienne dépend du vent qui souffle de manière intermittente, aléatoire et largement imprévisible. C'est ce qui explique que le rendement moyen ou taux de charge de l'éolien terrestre en France ne dépasse pas 24%, contre parfois plus de 80% pour une centrale nucléaire.

Les promoteurs affirment que le coût de l'éolien est concurrentiel avec celui du nucléaire estimé par le rapport de la Cour des Comptes de 2014 autour de 60€/MWh, néanmoins appelé à augmenter sensiblement dans le cadre des EPR.

Comme le montrent J. L. Butré, Alban d'Arguin, sur la base d'un rapport Montaigne de 2008, et surtout une remarquable et récente étude de l'IFRAP, le véritable coût complet du MWh de l'éolien terrestre pourrait être évalué entre 160 et 180 €. En effet, il faut tenir compte du coût des centrales thermiques qui suppléent les fluctuations du vent, des réseaux de distribution, des réseaux intelligents et enfin du stockage de l'énergie, éléments bien entendu oubliés par les groupes de pression éoliens.

La France a longtemps été à la pointe du secteur de l'énergie, notamment nucléaire, et EDF est encore le premier producteur mondial. Aujourd'hui, cette société nationale est en crise et son existence menacée.

Il faut souligner les deux décisions que prit Bruxelles vers 1990 :

- libéraliser le marché de l'électricité pour obtenir celle-ci à bon marché ;
- favoriser les énergies renouvelables (ENR) grâce à des aides publiques.

Il en résulte des distorsions de concurrence et la coexistence d'un secteur concurrentiel avec un secteur administré (solaire et éolien) qui bénéficie d'aides publiques et d'une priorité d'accès au réseau, avec notamment la baisse des prix de gros du marché sur lequel EDF vend son électricité nucléaire.

Les énergies subventionnées ont déstabilisé celles qui ne le sont pas et constituent une des principales causes de la crise du secteur énergétique français, pour-

tant un de nos quelques points forts économiques.

Il y a 7 000 éoliennes en France dont les composants fondamentaux : pales, mat, rotor etc., sont importés de Chine, du Danemark et d'Allemagne ! Cette activité de construction énergétique ne peut que peser sur notre commerce extérieur déjà en souffrance. Oui, l'éolien procure des emplois, mais hors de France. Aujourd'hui l'éolien n'emploie en France que 10 000 à 20 000 personnes.

Le coût financier de l'éolien terrestre est dispendieux, car il s'agit d'une affaire lourdement subventionnée. Afin d'encourager l'éolien, celui-ci a été rendu artificiellement rentable depuis le début des années 2000, les opérateurs ayant bénéficié jusqu'en 2017 d'un tarif de rachat obligatoire par EDF très avantageux.

Le coût pour le consommateur est de plus en plus lourd. Afin de compenser le coût que représente pour EDF ce tarif de rachat, l'électricien a été autorisé à facturer une « Contribution au Service Public de l'Electricité » (CSPE) aux consommateurs, qui fut en réalité une taxe cachée et silencieuse.

Quant au coût global de l'éolien industriel, il fait partie de la gabegie nationale. J. L. Butré estime qu'en 2030, le programme éolien qu'envisagent les pouvoirs publics représentera un investissement à venir de 42 Md€, auquel il faudrait ajouter 40 Md€ pour le renforcement des réseaux de transport et de distribution.

Le rapport accablant de la Cour des Comptes de 2018 sur le soutien des énergies renouvelables fait apparaître un chiffre de 121 Md€ qui représente le montant du soutien auquel s'est engagé l'Etat jusqu'en 2046 pour les contrats signés avant 2017 au bénéfice des producteurs d'énergie renouvelable électrique.

Ces dépenses inutiles, dont les bénéfices sont captés par des affairistes, ne peuvent que creuser davantage le trou abyssal des dépenses publiques. En revanche, toutes les ressources financières qui se déversent dans l'éolien font défaut aux investissements dans les ENR du futur, ce qui handicape la recherche qui permettrait de les promouvoir.

L'éolien est ainsi une affaire purement financière de subventions et de retours juteux sur investissements pour des affairistes ; et un communiqué de la FED a dénoncé l'éolien qui est « *devenu l'activité des affairistes qui écument quotidiennement le territoire. Des milliards d'euros en provenance de fonds opaques sont investis dans ce business* ».

En juin 2014, le Service central de prévention de la corruption (SCPC) a dénoncé la corruption dans l'éolien industriel comme « *un phénomène d'ampleur* » et « *une dérive grave* ». En effet de nombreuses prises illégales d'intérêt de la part d'élus locaux soudoyés et trompés par des promoteurs ont abouti à des condamnations.

Il existe également des scandales financiers, notamment en Allemagne, où un grand groupe éolien qui pratiquait le financement participatif des ENR, a fait faillite et spolié des épargnants.

LES ALIBIS DES ENR ET DE L'ÉOLIEN INDUSTRIEL

La cause des énergies renouvelables et de l'éolien industriel repose sur quatre alibis que dénonce Alban d'Arguin dans son livre *Éoliennes, un scandale d'État*.

Le premier est celui du réchauffement climatique. Derrière cette thèse, il y a, selon l'auteur, une peur millénariste et irrationnelle exacerbée par les médias en charge de guider le troupeau au profit de l'oligarchie dominante, relayés par des militants écologistes politiques, de pseudo-scientifiques corrompus, des gouvernants complices ou pleutres et des affairistes avides de profits faciles.

L'autre alibi pour promouvoir les ENR et l'éolien est la thèse de l'extinction très prochaine des sources d'énergie fossile.

Ce mythe du « *peak oil* » se trouve aujourd'hui contredit clairement par les découvertes récentes et continues de gisements gigantesques de pétrole, comme celui au large du Brésil en 2008. Les réserves mondiales prouvées de pétrole représentent un ratio de près de 60 ans qui a doublé en 30 ans, sans tenir compte des découvertes à venir. Il en va de même de l'uranium, dont les gisements connus sont loin d'être exploités, et surtout du charbon et du gaz naturel.

Le troisième alibi des ENR est celui de l'opposition au nucléaire qui est essentiellement politique et nous vient de l'extrême gauche et des écologistes dont l'opposition se trouve en contradiction avec leur phobie des gaz à effet de serre.

Comme M. Gay, A. d'Arguin réfute les deux peurs des antinucléaires : le spectre de l'accident nucléaire et celui du traitement des déchets. Mais, surtout pour lui, le combat contre le nucléaire est celui du « *Parti de l'étranger* ». Il pose la question suivante : et si le parti écologiste, comme la Commission européenne, n'était que le faux nez d'une Allemagne réunifiée, sûre d'elle-même, tirant sa puissance de son mercantilisme brutal, qui verrait dans l'énergie l'opportunité d'imposer sa domination industrielle à son voisin français ?

L'objectif affiché de la transition énergétique est bien la diminution des gaz à effet de serre, origine supposée du réchauffement climatique. D'un seul coup, apparaissent les incohérences et plus spécialement celles de la TE allemande.

L'Allemagne a renoncé au nucléaire pour le remplacer par les ENR. Or, non seulement les émissions de CO₂ n'ont pas diminué, mais elles ont augmenté du fait de la construction de 23 centrales au charbon et au lignite, particulièrement polluantes.



Usine RWE de production d'électricité au lignite à Neurath près de Grevenbroich en Rhénanie du nord.



Bientôt bradée.

Mieux, l'Allemagne, 6^e contributeur de CO₂ de la planète, alors que la France n'est que le 18^e, pollue gravement l'Europe et la France ; ses centrales au lignite crachent à pleine capacité des particules fines.

Alors, pourquoi cette hypocrisie ? Pourquoi cette escroquerie, à la fois financière et morale ? La réponse se trouve dans ce qu'A. d'Arguin appelle « *l'Écologie Citoyenne Mondialiste* ».

L'ÉCOLOGIE CITOYENNE MONDIALISTE (ECM)

Cette prétendue écologie est le reflet d'une idéologie profondément hostile à notre société et notre civilisation, et un levier de subversion du monde occidental.

Dans les dernières années du bloc communiste sont apparues des ONG chargées d'affaiblir l'Occident en cultivant la peur millénariste du nucléaire. « *Green Peace* » en est évidemment un exemple. Parallèlement, l'idéologie libertaire de mai 68 a fait se lever des générations de gauchistes actifs qui ont nourri les courants du trotskysme, de l'ultra-gauche radicalisée, de la gauche parlementaire et rejoint les rangs de l'écologie politique.

Le gauchisme écologiste a convergé avec l'universalisme mondialiste. Celui-ci a pris le relais de l'idéologie communiste. Ses quatre projets mondiaux majeurs touchent le libre-échange commercial, la liberté des flux financiers, les flux de personnes, c'est-à-dire l'explosion migratoire, et le contrôle des énergies à l'échelle planétaire sous l'égide de l'ONU et de ses périphériques. C'est dans cette perspective que les écologistes politiques de l'ECM cherchent à mondialiser le climat et les énergies, et à imposer des ENR dont ils connaissent les conséquences potentiellement funestes sur nos économies et nos territoires.

Il y a également convergence de l'ECM avec les grandes firmes prédatrices du capitalisme sauvage et mondialiste. L'astuce de base consiste à proclamer qu'il s'agit d'une nouvelle et grande politique environnementale destinée à « *sauver la planète* ». Les promoteurs peuvent ainsi prétendre être guidés par des idéaux écologiquement corrects, alors qu'ils sont simplement intéressés par le profit pur et simple.

Les pères verts, prêtres d'une écologie radicale, prêchent l'ascétisme dans une vie future meilleure. Leur idéal est la sobriété forcée et la repentance des péchés commis par les hommes à l'encontre de la planète. Ils se nourrissent de l'angoisse naturelle des populations et de leur peur de l'avenir.

Cinq noms peuvent être cités :

- Al Gore, le truand selon Claude Allègre, qui produisit un film « *catastrophe* » reconnu par la justice anglaise comme malhonnête.
- Cohn-Bendit, voué à la destruction de nos pays et qui vanta avec des chiffres fantaisistes la transition énergétique allemande dans un débat sur France 2.
- Yves Cochet, ministre du gouvernement Jospin qui fut à l'origine du prix de rachat très favorable imposé à EDF de l'électricité éolienne, ouvrant ainsi la porte à la cupidité des promoteurs.
- Cécile Duflot, qui a réclamé en 2015 l'érection de 20 000 à 50 000 éoliennes.
- Denis Baupin, « *le moraliste* » bien connu, qui déposa un amendement visant à accorder aux éoliennes géantes le régime de la simple déclaration.

L'Écologie Citoyenne Mondialiste est une entreprise de destruction. Selon M. Gay, sa logique de pouvoir se cache derrière des prétextes idéologiques et peut se résumer ainsi : pour que la planète soit vivable, nos sociétés centrées sur la science, productivistes et consuméristes ont rendu indispensable une transition énergétique. Afin que celle-ci aboutisse, il faut mettre fin au système industriel, capitaliste et technologique, et rompre avec le paradigme de la croissance qui le caractérise.

Le procédé est simple : détruire ce qui fonctionne pour le remplacer par des moyens qui conduisent à des impasses techniques et économiques, comme par exemple l'éolien. La société moderne capitaliste n'y résistera pas et implosera de l'intérieur. Le but recherché sera atteint. C'est bien vers un changement de société, axé sur le rationnement et la contrainte réglementaire, que les idéologues utopistes de l'ECM veulent conduire les populations de nos vieux pays.

Avec ce changement de société, c'est bien une nouvelle civilisation de décroissance et de médiocrité matérielle qui constitue l'objectif final.

En conclusion, je souhaiterais introduire une réflexion très personnelle. Le patriotisme et l'amour de son pays reposent, entre autres, sur l'attachement aux paysages familiers et aux sites de sa jeunesse et de sa vie familiale. En revanche, peu nombreux sont ceux qui garderaient intact cet attachement si nos campagnes étaient totalement industrialisées, saccagées et polluées par des dizaines de milliers de machines industrielles de 200 m de haut. N'est-ce pas là l'un des objectifs dissimulés que visent les déracinés de l'ECM et les ennemis des nations ? ■